

Paris, le 24 septembre 2024

**Swiss Life innove en lançant un dispositif inédit
pour accompagner la clientèle des hauts patrimoines :
« Swiss Life Gestion de Fortune »**

Fort de son positionnement reconnu depuis plus de 15 ans auprès de la clientèle patrimoniale, Swiss Life France franchit, une nouvelle étape, dans le développement de son modèle d'Assureur Gestion Privée en créant un dispositif inédit dédié à l'accompagnement de la clientèle fortunée, notamment entrepreneuriale, dont le patrimoine global est supérieur à 5 millions d'euros : Swiss Life Gestion de Fortune. Cette nouvelle co-entreprise entre SwissLife Assurance et Patrimoine et Swiss Life Banque Privée a pour vocation de mettre à disposition des réseaux de distribution Swiss Life – agents généraux et conseillers commerciaux – une offre de services globale, s'appuyant sur l'accompagnement de Conseillers en Gestion de Fortune (CGF).

Un dispositif unique pour répondre à des problématiques complexes

Combinant les expertises de l'assurance et de la banque privée, Swiss Life Gestion de Fortune propose des solutions sur-mesure et un accompagnement, à forte valeur ajoutée, des réseaux de distribution Swiss Life, afin de répondre aux enjeux complexes de gestion de patrimoine tant professionnel que personnel, d'une clientèle hautement exigeante.

Les Conseillers en Gestion de Fortune dont l'activité sera totalement dédiée à l'accompagnement des réseaux Swiss Life s'appuient sur l'ensemble des expertises de Swiss Life Banque Privée et son offre parmi les plus riches du marché : services d'ingénierie patrimoniale, de crédit, de structuration immobilière, d'introduction en bourse, de placements en gestion patrimoniale, immobilier, non-côté (ou private equity) et d'autres produits différenciants, mais aussi de banque d'affaires au travers de la co-entreprise avec Alantra, pour les opérations de haut de bilan.

Une clientèle patrimoniale et entrepreneuriale étroitement liée

Force est de constater que les cibles des patrimoniaux et des entrepreneurs sont étroitement liées ; en effet, la principale source de création de nouvelles richesses en France est l'entreprise. 10 % des ménages français sont dits « à haut patrimoine » ; ils sont 2,9 millions et représentent 46 % de la masse du patrimoine brut de l'ensemble desdits ménages. Parmi eux, les 1 % les plus aisés (290 000 foyers) détiennent en moyenne un patrimoine global de 1,94M€ brut. Ils répartissent différemment leur patrimoine des ménages dits « à haut patrimoine » puisqu'ils placent 34 % de leur patrimoine en actifs financiers (contre 24 % en moyenne). Leur patrimoine professionnel est également plus important et représente 28 % de leur patrimoine brut contre 9 à 21 % pour les autres ménages « à haut patrimoine »¹.

¹ Insee Références – Revenus et patrimoine des ménages – édition 2021 (enquête paraissant tous les trois ans).

Par ailleurs, la France compte environ 4 millions d'entreprises aux trajectoires différentes et qui vivent des moments charnière notamment la transmission ou la cession d'entreprise. L'enjeu est donc d'aller capter ces événements qui créent de la richesse en les détectant en amont pour les anticiper. C'est là que les expertises de la banque privée d'une part et de l'assureur et de ses réseaux de proximité d'autre part, sont particulièrement complémentaires.

« Portés par l'ambition de répondre aux attentes de la clientèle fortunée de façon cohérente et constante, nous avons combiné nos savoir-faire très forts dans des domaines complémentaires au sein d'un dispositif unique, pour nous positionner résolument du côté des entrepreneurs et des patrimoniaux. Ce dispositif vient enrichir notre modèle d'Assureur Gestion Privée, qui n'a pas d'équivalent sur la place, au service de la valorisation du patrimoine personnel et professionnel de nos clients. »

ont déclaré Hervé Mercier Ythier, président de Swiss Life Gestion de Fortune et président du directoire de Swiss Life Banque Privée, et Vincent Liégeon, directeur général de Swiss Life Gestion de Fortune et directeur commercial de Swiss Life France.

À propos de Swiss Life

Swiss Life est un acteur référent en assurance et gestion de patrimoine, avec un positionnement reconnu d'Assureur Gestion Privée. Notre approche est globale en assurance-vie, banque privée, gestion financière, ainsi qu'en santé, prévoyance et dommage.

Une approche globale, parce que l'essence de notre métier est d'accompagner chaque parcours de vie, privé et professionnel. Grâce à un conseil personnalisé, fondé sur la proximité, l'écoute et la pédagogie, nous construisons chaque jour une relation de confiance avec chacun de nos clients, particuliers comme entreprises.

En tant qu'entreprise responsable, nous sommes engagés dans une démarche de développement durable, dont l'ambition est de permettre aux générations actuelles et futures de vivre selon leurs propres choix. www.swisslife.fr.

À propos de la raison d'être de Swiss Life

« Permettre à chacun de vivre selon ses propres choix »

Swiss Life s'est dotée, en 2019, d'une raison d'être qui résonne avec un besoin universel : chacun veut avoir la liberté de décider de sa vie. C'est parce que son offre vient soutenir ces aspirations élémentaires que le choix de Swiss Life s'est porté sur cette notion. En effet, les clients de Swiss Life souscrivent des contrats d'assurance qui, d'une part, offrent des possibilités et d'autre part, des aides concrètes pour pouvoir vivre et décider en toute confiance, quoi qu'il arrive. De surcroît, Swiss Life a toujours fait de l'accompagnement de ses clients, sur le long terme, un engagement fort. Par son savoir-faire et le conseil délivré, par son offre en épargne, retraite, gestion de patrimoine, santé, prévoyance, et dommages, Swiss Life apporte à ses clients des réponses concrètes à leurs besoins fondamentaux et à leurs aspirations.

[Les derniers articles de Swiss Life sur la liberté de choix](#)

À propos de la Banque Privée Swiss Life

Swiss Life Banque Privée, filiale de Swiss Life, se positionne comme un acteur de référence de la Banque Privée en France. S'appuyant sur ses pôles d'expertises, l'ingénierie patrimoniale, les marchés de capitaux, les services bancaires et la gestion financière, elle accompagne ses clients investisseurs privés, chefs d'entreprise et institutionnels dans l'élaboration de solutions personnalisées.

Afin de concilier ambitions entrepreneuriales et intérêts personnels des chefs d'entreprise, Swiss Life Banque Privée crée, en 2021, La Banque d'Affaires avec Alantra. Cette joint-

venture, dont les services s'adressent exclusivement aux dirigeants de PME et d'ETI, a pour objectif de répondre à leurs besoins et leurs attentes spécifiques en les accompagnant dans la croissance de leur société, tout en leur apportant un conseil fiscal et patrimonial adapté à la structuration de leur patrimoine privé.

Swiss Life Banque Privée gère plus de 7,4 milliards d'euros d'actifs et totalise une conservation de plus de 48 milliards d'euros d'actifs. banqueprivée.swisslife.fr

Contacts presse Swiss Life France :

Véronique Eriaud – 06 18 64 33 19 – veronique.eriaud@swisslife.fr

Pascale Nesci – 06 33 97 35 69 – pascale.nesci@swisslife.fr

Laure Curien – 06 77 74 82 70 – lcurien@lebureaudecom.fr

Contacts presse Swiss Life Banque Privée – VO Conseil :

Valérie Sicard – 06 72 71 06 70 – valerie.voconseil@gmail.com

Paul Caillaud – 06 46 40 36 85 – paul.voconseil@gmail.com